



Chers amis pongistes,

Les CTT Vernier et CTT Versoix ont le plaisir de vous convier aux

Championnats AGTT Individuels 2023-2024

se déroulant **Samedi 25 et Dimanche 26 novembre 2023**

au **Centre Sportif du Bois-des-Frères, chemin de l'Écu, 1219 Châtelaine**

Participation

Ces championnats sont ouverts à tous les joueurs licenciés de l'AGTT, ainsi qu'aux détenteurs de T-Cards domiciliés sur le canton de Genève.

Samedi 25 novembre 2023 Ouverture de la salle 8h30

Environ 9h30 Doubles Mixte, Dames, E, C et A

Environ 12h30 Simples Dames et A

Environ 13h30 Simples C et E

Dimanche 26 novembre 2023 Ouverture de la salle 8h30

Environ 9h30 Doubles B et D

Environ 11h Simple B

Environ 12h Simples D et F (uniquement D1)

Horaires définitifs Ils seront établis en fonction des inscriptions effectives et publiés en même temps que les tirages sur la plate-forme PyngPong.

Généralités Un joueur peut s'inscrire dans la série correspondant à son classement et dans la série directement supérieure. Exceptions :

- samedi => les D1 et D2 ne peuvent pas participer à la série C.
- dimanche => les D1 doivent choisir entre la série D et la série F (D1).

Les joueuses ayant un classement Messieurs A ou B peuvent s'inscrire à la série Simple A mais dans ce cas elles **ne** pourront **pas** participer à la série Simple Dames qui se jouera simultanément.

Séries doubles

Jusqu'à 3 paires inscrites : série annulée ou regroupée

Dès 4 paires inscrites : élimination directe

Séries simples

Jusqu'à 3 joueurs inscrits : série annulée ou regroupée

4 ou 5 joueurs inscrits : 1 groupe, sans tableau final

Dès 6 joueurs inscrits : formule mixte II (groupes de 3 ou 4 joueurs, 2 qualifiés par groupe, suivis d'un tableau final)

Les joueuses/joueurs têtes de série pourront être placés directement dans le tableau final (seeding) ; la décision sera prise lors du tirage en fonction des inscriptions.

Les parties du tableau final de la série Simple A se disputent au meilleur de 7 manches, à condition qu'au moins un joueur classé A y participe.

Les parties du tableau final de la série Simple Dames se disputent au meilleur de 7 manches, à condition qu'au moins une joueuse classée A y participe.

Les formules de jeu (p.ex. nombre de qualifiés par groupe ou taille des groupes) pourront être adaptées dans l'intérêt de la compétition.

Médailles	Les médailles sont fournies par l'AGTT pour toutes les séries disputées (2x pour les doubles), à raison de : 1x « or », 1x « argent », 2x « bronze » <i>Ces médailles seront remises après chaque finale de série. Les joueurs doivent obligatoirement se présenter sur le podium en tenue de sport.</i>	
Balle officielle	DHS 40+ blanc.	
Tables	Au moins 20 tables, marques diverses.	
Juges-arbitres	Principal : Christian Foutrel	
Directeur	Frank Squillaci	
Arbitres	Sélectionnés en octobre/novembre 2023 par la Commission JA+A AGTT	
Jury	Président : Daniel Pauli (AGTT) Membres Jacky Casimir (CTT Vernier), Sylvain Duval (CTT Versoix)	
Frais d'inscript.	Séries Simples	Fr. 10.-
	Séries Doubles, par joueur	Fr. 5.-
	U11-U19 : par série	Fr. 5.-
Inscription	Jusqu'au <u>mercredi 22 novembre 2023 à 23h59</u> , par le formulaire en ligne PyngPong :	

<https://pyngpong.info/championnats-agtt-individuels>

Tirage au sort	Vendredi 24 novembre 2023 en journée, réalisé en ligne ; publication des tableaux uniquement le jour de la compétition et à la même adresse web que ci-dessus.	
Absences	<u>Avant la fermeture du formulaire</u> , les désinscriptions sont à réaliser soi-même par le formulaire en ligne sur PyngPong. <u>Après la fermeture du formulaire d'inscription</u> , toutes les absences sont à signaler : <ul style="list-style-type: none"> • soit avec la fonction « Annoncer au JA son absence à la manifestation » sur la page du tournoi de la plate-forme PyngPong (login nécessaire), • soit par e-mail à championnats-agtt-individuels@pyngpong.info au plus tard : <ul style="list-style-type: none"> - le samedi 25 novembre 2023 <u>avant 8h</u> pour les séries du samedi, - le dimanche 26 novembre 2023 <u>avant 8h</u> pour les séries du dimanche. <u>Toute absence non excusée ou transmise hors délais sera sanctionnée d'une amende selon le Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.-, facturés au club).</u>	
Tenues de jeu	Conforme au règlement. La couleur principale des maillots, shorts ou jupettes doit être nettement différente de blanc. Le port de survêtements n'est pas autorisé durant les parties, sauf sur autorisation explicite du JA.	
Assurance	Les participants doivent être assurés en cas d'accident ou de dommages causés à des tiers (RC) et les organisateurs déclinent toute responsabilité.	
Bar	Petite restauration : boissons chaudes et froides. Croque-monsieur, snacks sucrés et salés.	

**En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons,
chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.**

Genève, le 31.10.2023

CTT Vernier & CTT Versoix